

DIRECTION OPERATIONNELLE DE RELIZANE

Réf : AT/DO/10/2019

Date : 02/10/2019

A

Monsieur le gérant de l'entreprise ABDELHADI Mohamed

Demeurant a : Cité Ouled Meziane -Mazouna-

Objet : MISE EN DEMEURE

Dans le cadre de l'exécution du contrat N° 35/2018 ayant pour objet la réalisation des travaux de Maintenance , Réhabilitation et Développement des Réseaux Téléphoniques Urbains et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°107 du 26/05/2019 relatif aux travaux de Développement réseaux téléphoniques Urbains sis cité Bousrour El Djadida Mazouna sortie d'attente 42² , et la réception provisoire des travaux prononcée le 18/09/2019 avec réserves citées ci dessous :

- Marquage PC à refaire
- fixation du câble 14² 6.1.1+2 à refaire
- File de terre à raccorder sur PC
- A refaire la fixation du joint 14² 6.1.1+2
- Refaire le scellement du câble 56²
- Déplacement d'un câble avec implantation d'un poteau
- Nettoyage des chambres et refaire le tour de câble

Pour cela , l'entreprise **ABDELHADI Mohamed** est mise en demeure de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de procéder à la levée des réserves constatées et de remplir tous les engagements contractuels , dans un délais de huit (08) jours et ce conformément aux clauses du présent contrat .



Directeur Opérationnel
de Relizane
BOUFEDJI Mohamed